|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mission du Royaume du Maroc  Auprès de l’Union Européenne  **Bruxelles** | ***Armoirie1*** | **entete jpj arabe**  ***bruxelle*** |
| Service Politique / YB / n°. |  | 24 jnavier 2011 |

**Les relations Maroc OTAN dans le cadre du Dialogue Méditerranéen**

* 1. **Les relations avec l’Otan sont pour le Maroc l’expression d’un choix stratégique**, opéré dès l’indépendance et maintenu tout au long de la guerre froide. Le Royaume demeure ouvert et disposé à poursuivre avec l’Otan une coopération franche, élargie et utile pour tous, dans le cadre d’une relation basée sur le respect mutuel et la prise en compte des intérêts respectifs.
  2. **La participation du Maroc au *Dialogue Méditerranéen (DM)* depuis 1995** s’inscrit dans la continuité de cet engagement politique, qu’il a réitéré sous différentes formes.
  3. **Le Maroc est pour l’Otan un partenaire fiable stratégiquement et crédible politiquement.** La participation des Forces Armées Royales (FAR) en Bosnie Herzégovine (Ifor/Sfor) et au Kosovo (Kfor) est un exemple concret d’interopérabilité.
  4. **La participation de notre pays à toutes les rencontres politiques bilatérales (Conseil de l’Atlantique Nord+1) et multi-bilatérales (Conseil de l’Atlantique Nord +7) du *DM*** a été l’occasion d’exprimer son intérêt pour l’Alliance à travers sa présence aux différentes consultations qui se sont tenues depuis la mise en place du *Groupe de Coopération Méditerranéenne* en 1997.
  5. De même,le Conseil Atlantique Nord de l’OTAN et les sept pays méditerranéens membres du Dialogue Méditerranéen se sont réunis au niveau des Directeurs Politiques, à **Rabat, le 7 avril 2006**.
  6. Cette réunion - la première du genre à se tenir dans un non-OTAN- a constitué une avancée nouvelle du Dialogue Méditerranéen, initié en 1994 et a permis de conforter la dynamique que connaît ce Dialogue, particulièrement depuis le Sommet de l’OTAN tenu à Istanbul, en juin 2004. Cette rencontre inédite du 7 avril a permis aux 26 représentants permanents du Conseil de l’Alliance de se réunir avec les 7 représentants des pays du Dialogue Méditerranéen afin de discuter, ensemble, des moyens de renforcer la dimension politique du Dialogue méditerranéen.
  7. **La rencontre de Rabat a traduit cette évolution et, plus important encore, illustre le principe d’appropriation commune de ce partenariat. Cette réunion a également permis d’exprimer un signal fort en faveur d’une intensification de la consultation politique qui aille de pair avec l’accroissement de la coopération pratique.**
  8. Les travaux de Rabat ont **ainsi permis de mettre en œuvre concrètement la recommandation du Sommet d’Istanbul qui visait à « doter le Dialogue méditerranéen d’un cadre plus ambitieux et plus large».** Ils ont reflété également l’engagement de tous les pays concernés pour que le renforcement de la consultation politique aille de pair avec l’intensification de la coopération pratique.
  9. Le Maroc a validé, le 19 février 2010, son programme de coopération individuel (ICP) avec l’OTAN. Ce programme à permis au Maroc de choisir le degré et le rythme de développement de sa coopération avec l’OTAN, permettant ainsi l’autodifférenciation tout en préservant l’unité du DM.  L’ICP marocain se décline en trois parties : *la première partie* : contient un cadrage politique déclinant les options stratégiques qui motivent les thématiques inscrites. *La deuxième partie* : contient les domaines prioritaires que le Maroc souhaiterait inscrire dans son ICP. *La troisième partie*: regroupe l’ensemble des activités auxquelles le Maroc souhaite participer au cours de l’année 2011.
  10. Le Maroc a participé à toutes les réunions politiques et militaires au plus haut niveau (réunions des MAE, réunions des Ministres de la Défense, réunion des Chefs d’Etat Major) ;
  11. Le Maroc est le Premier pays à avoir désigné un Officier de Liaison auprès de la Cellule de Coordination du Partenariat au SHAPE (Mons) et un officier de liaison à Norfolk,
  12. **L’octroi au Maroc du *Statut d’Associé* auprès de l’Assemblée Parlementaire de l’Otan** est l’un des échos favorables à l’engagement du Royaume et une marque forte de confiance dans son système politique. Le Maroc est, jusqu’à présent, le premier Pays hors Partenariat pour la Paix (pays de l’Est) à se voir octroyer ce statut. Depuis 1995, le Royaume disposait d’un simple ***statut d’Observateur* auprès de l’Assemblée parlementaire de l’Otan.**
  13. Le Maroc a organisé à Rabat la neuvième réunion des experts en renseignement OTAN-DM, réunion à laquelle ont pris part tous les pays du DM et ce, pour la première fois,
  14. Les navires et frégates de l’OTAN font escales souvent dans les différents ports du Royaume. Ces escales sont l’occasion pour organiser des exercices et des réunions entre les responsables de l’OTAN et leurs homologues marocains.
  15. L’ancien  **Secrétaire Général M. Jaap de Hoop Scheffer**, a effectué une visite au Maroc, le 17 février 2007, lors de laquelle il a été reçu par Sa Majesté le Roi, et où la décision de la participation du Maroc à l’Opération Active Endeavour a été prise,
  16. L’ancien Secrétaire Général Délégué, SEM Minuto Rizzo à effectué deux visites au Maroc notamment lors de la réunion du NAC+7 en avril 2006 où il fut reçu par SAR le Prince Moulay Rachid.
  17. L’actuel Secrétaire Général Délégué, SEM **l’Ambassadeur Claudio Bisogniero** à effectué sa première visite au Maroc du les 26 et 27 novembre 2007 pour présider la séance d’ouverture du séminaire sur «  la coopération Maroc – OTAN au service de la paix et de la stabilité en Méditerrané », un séminaire organisé conjointement par ce Département et l’OTAN. lors de cette visite le secrétaire Général Délégué a eu des rencontres avec des Hauts responsables marocains.
  18. Le Maroc a organisé le lundi 25 janvier 2010 un Séminaire sur « le Dialogue Méditerranéen et le Nouveau Concept Stratégique de l’OTAN : Saisir le Momentum pour un DM redynamisé et renforcé» qui s’est tenu sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général du MAEC ainsi que celle du Secrétaire Général Délégué de l’OTAN, l’Ambassadeur Claudio **BISOGNIERO**. La synthèse de ce débat avait fait l’objet d’un non-paper qui a été remis aux membres du groupe d’experts chargé de jeter les bases du nouveau concept stratégique ;
  19. En marge des travaux de ce séminaire le Secrétaire Général Délégué a eu plusieurs rencontres bilatérales avec plusieurs responsables marocains notamment M. le Ministre de l’Intérieur, Mme la Secrétaire d’Etat auprès de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, l’Inspecteur Général des FAR, M. le Directeur Général d’Etudes et de la Documentation, les représentants des groupes parlementaires…
  20. Visites des instances militaires notamment celle de **l’Adjoint du Commandant Allié Transformation l’Amiral Stanhope** et les résultats positifs de ses entretiens au Maroc, notamment sur l’Initiative de Formation de l’OTAN à l’égard des pays du DM et de l’Initiative de Coopération d’Istanbul destinée aux pays du Golfe sauf l’Arabie Saoudite.
  21. Une délégation composée de 96 stagiaires de **la 111éme Session Principale du Collège de Défense de l’OTAN** a effectué une visite de travail au Maroc du 31 au 1er octobre dernier lors de laquelle il a eu des rencontres avec des responsables marocains civils et militaires.
  22. Du coté marocain, dans le cadre du programme d’action mené par l’OTAN et en partenariat avec ce Département, trois délégations de parlementaires, de journalistes et de chercheurs marocains ont effectué des visite au siège de l’Alliance Atlantique à Bruxelles. Ces visites ont été concluantes puisque elles ont permis d’éclairer les participants et les sensibiliser sur la portée réelle des actions menées par l’Alliance et sur les divers formats de coopérations qu’elle propose à des partenaires tels que notre pays et d’améliorer l’image de l’Alliance et démontrer l’engagement constant du Maroc en direction de l’OTAN et sa volonté d’insuffler une nouvelle dynamique a ses liens de coopération ;
  23. **En terme d’interopérabilité** le Maroc est à l’avant-garde en regard à son ancienne tradition en matière d’Opération de maintien de la paix dans des théâtres variés (Afrique, Amérique du sud –Haïti, et bien sûr les Balkans).
  24. **La participation marocaine aux opérations militaires diligentées par l’Otan dans les Balkans, en Bosnie-herzégovine et au Kosovo** reste la marque la plus notoire de l’engagement concret du Royaume. **S**uite à la dernière réunion des Ministres de la défense des alliés et des pays non-membres de l’OTAN contributeurs à la KFOR, du 10 juin 2010 et à la demande de certains pays alliés, le Maroc a décidé de maintenir une compagnie d’un effectif de 150 hommes des Forces Armées Royales marocaines pour participer aux cotés des forces de l’OTAN à l’opération KFOR. La décision du Maroc a été fortement appréciée par le Secrétaire Général de l’OTAN. Il a précisé que « **le Maroc a démontré encore une fois qu’il est un partenaire majeur de l’Alliance** ».
  25. Pour marquer concrètement sa volonté de resserrer ses relations avec l’Otan, **le Maroc a signé en 2005 l’Accord de Sécurité qui lui a été proposé par l’Alliance**. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord et afin de faciliter l’échange d’information classifiées entre les services compétents de l’OTAN et leurs homologues marocains, le Maroc a introduit une demande auprès du Bureau de Sécurité de l’OTAN (NOS) pour utiliser le système de communication « PERM-HEART ». la procédure de mise en place est prévue pour le 25 janvier 2011. De même et suite à l’invitation adressée à notre pays par la Division des Affaires Politiques de l’OTAN, le Maroc a décidé d’adhérer au Plan d’Action du Partenariat contre le Terrorisme de l’Alliance Atlantique (PAT-T).
  26. Le Maroc a procédé au siège de l’OTAN à Bruxelles, le 02 juin 2008, à la signature de l’échange de lettres permettant la participation de notre pays à **l’Opération de surveillance maritime en Méditerranée « Active-Endaevour ». Le Mémorandum Tactique relatif à ladite opération a été finalisé et il a été signé le 21 octobre 2009.** A l’heure actuelle 4 officiers marocains participent à l’opération en tant qu’aux observateurs dans des frégates turques et espagnoles et ce, pour une durée de 15 jours. En outre, la mise en place de l’officier de liaison auprès de Naples est en cours. La liaison entre le CC-Mar Naples et la Marine Royale marocaine est désormais opérationnelle et ce via le système intitulé « téléphone SY77 ».
  27. Enfin, le Secrétaire Général de l’OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a proposé de se rendre au Maroc au cours de l’année 2011 pour une visite officielle.